



Intervention de l'Union Locale CGT d'Arles au 56^{ème} Congrès
de l'Union Départementale
CGT des BdR les 2,3 et 4 février 2016.

La logistique

Sur les sites internet des institutions patronales et territoriales, il est affirmé : « Le territoire des Bouches du Rhône dispose de sites bien localisés pour accueillir des plates-formes de distribution. Ces grands espaces plats, situés à Fos sur Mer, Grans-Miramas et Saint Martin de Crau, offrent une résistance au sol remarquable » et de citer : « la plate-forme portuaire Distriport de Fos sur Mer la plate-forme multimodale de Saint Martin de Crau, la plate-forme aéroportuaire de Marseille-Provence la plate-forme fluviomaritime d'Arles. »

La surface totale du parc logistique pourrait approcher les 1 million de m² et près de 3900 emplois. Pour cela ce sont 5.5 millions d'euros qui ont été apportés par les fonds publics de la Communauté de Communes.

La CGT a la responsabilité de conduire une lutte d'arrache-pied afin que ces zones d'activités, tant à Saint Martin qu'à Fos ou Miramas et Salon, soient des zones où le droit du travail s'applique et où les salariés aient à disposition des locaux afin d'y rencontrer l'organisation syndicale.

La CGT a besoin de réinvestir ces terrains où la violence patronale qu'elle soit physique ou morale est au sommet, où la précarité est de mise et où la méthode line management, où la productivité est poussée à l'extrême, occasionnent la casse du salarié ...

Les salariés ont besoin de s'appuyer sur une CGT de lutte contre toutes les atteintes aux droits des travailleurs, d'une CGT de résistance quand la loi Macron va venir frapper une porte de la logistique, d'une CGT unitaire et de combat pour la défense du code du travail, axe central d'attaque du gouvernement et où toute la CGT doit se mobiliser pour dire non à cette réforme.

Les travailleurs doivent aussi s'appuyer sur une union départementale qui porte haut et fort les valeurs de notre syndicat de lutte de classe et de masse.

Union Locale CGT - Bourse du Travail - 3 rue Parmentier - 13200 ARLES
☎ 04 90 96 50 27 - Fax 04 90 96 46 78 - e.mail : unionlocale@cgtarles.fr